**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 65 (1977)

Heft: 3

**Artikel:** Quelques passages de la Déclaration romaine

Autor: S.C.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-274829

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# Quelques passages de la Déclaration romaine

Déclaration papale, en caractères italiques, d'autres citations de la Déclaration papale, en caractères italiques, d'autres citations de catholiques ou de protestants qui ont écrit sur le même

(Dans ses deux premières pages, le document de la Congrégation pour la doc-trine de la foi admet que les femmes sont entrées dans la vie publique et qu'il est né-cessaire d'éliminer les discriminations).

cessaire d'eliminer les discriminations).

Si de nos jours, toute discrimination basée sur le sexe est officiellement condamnée, ce beau principe est encore loin d'être sérieusement appliqué aux structures internes de l'Eglise qui, à ce titre, reste probablement un des derniers bastions de la masculinité. (Chanoine Jean-Marie AUBERT, dans LA FEMME ANTIFÉMINISME ET CHRISTIA-NISME, Desclée 1975).

.. L'Eglise, en appelant uniquement des ... Legisse, en apperain uniquentent des hommes à l'ordination et au ministère proprement sacerdotal, entend demeurer fidèle au type de ministère ordonné et voulu par le Seigneur Jésus-Christ et reli-gieusement maintenu par les Apôtres.

il faut se référer à la notion essentielle de Témoin. Jésus a choisi des Apô tres pour être des témoins; or, la femme ne pouvait être témoin dans la société juive; c'est si vrai que chaque fois que le Christ a eu recours à un témoignage féminin celui-ci a été refusé. A la Samaritaine, ses compatriotes ont bien précisé: « Ce n'est pas ce que tu as dit qui nous fait croire, mais ce que nous avons vu nous-mêmes». (...) Quant à la Cène, n'oublions pas qu'au-

cune prescription positive ne concernait les femmes sous l'ancienne Loi. La céléles femmes sous l'ancienne Loi. La célè-bration de la Pâque n'était donc pas obbi-gatoire pour elles: elles n'avaient, du reste, la possibilité de la célébrer que chez leur père ou leur mari. Jésus n'étant ni père, ni mari... n'aurait pu les admettre à ce repas sans créer un certain scandale. (Résumé de Catherine CAPELLE d'un article de Concilium 111, 1976, dans The Catholic Citiza surque de l'Alleane in Catholic Citizen, journal de l'Alliance in-ternationale Jeanne d'Arc, association fé-ministe qui depuis 1913 lutte pour l'inté-gration des femmes dans l'Eglise).

l'incarnation du Verbe s'est faite

... il importe de ne pas majorer le ca-ractère indéniablement masculin de Jéractiere indentablement masculin de Je-sus. Car on constate sans peine que, tout comme les descriptions de Dieu par l'An-cien Testament ne le sexualisaient pas en le «paternisant», les éptires n'attachent aucune signification salutaire à la mascu-linité de Jésus; parlant de son œuvre, elles ont soin au contraire de lui appliquer ré-vulièrement le titre d'antifronce. gulièrement le titre d'«anthropos» (homme en tant que créature humaine) et qu'être masculin). (Rapport de la Com-mission du Conseil synodal de l'Eglise Réformée vaudoise, à propos de l'admis-sion des femmes au ministère pastoral. 1972).

On dit parfois et on écrit dans des livres ou des revues que des femmes se sentent une vocation sacerdotale. Un tel attrait si une vocation sacerdotale. Un tel attrait si noble et compréhensible qu'il soit, ne constitue pas encore une vocation. Celle-ci en effet ne saurait se réduire au seul at-trait personnel, qui peut demeurer pure-ment subjectif...

Combien de femmes ont souhaité accè-der à la prétrise. A commencer par Ste Thérèse de Lisieux qui se réjouissait de mourir à 24 ans, âge de l'ordination, afin que lui soit épargnée la douleur de vivre sans l'espoir de devenir prêtre: «Je sens en moi la vocation de prêtre! Avec quel amour ó Jésus, je Te porterais dans mes mains, forsque, à ma voix, Tu descendrais du ciel I Avec quel amour i Te donnerais du ciel! Avec quel amour je Te donnerais

(Suivent plusieurs exemples de femmes catholiques qui ont souhaité devenir prê-

catholques qui ont sounaite devenir pre-tres).

Ces femmes si sincères dans leur désir de réaliser pleinement leur «vocation», Paul VI — dans son discours à la Com-mission de la femme — dit les soupçonner « d'esprit de compétition et de vaine gloi-« a esprit de competition et de vaine giot-re». Cette phrase, comme le dit Suzanne Tunc (Alliance Jeanne d'Arc), «est bles-sante pour les plus engagées et les plus dé-vouées des chrétiennes. Elle trahit un reste de méfiance à l'égard de la femme. Au surplus, tient-elle suffisamment compte des besoins de l'évangélisation au-

(tiré d'une brochure composée par quel-ques femmes universitaires vaudoises « La religion a-t-elle influencé la condition fé-minine ? » - 1976).

# Quelques questions naïves!

Pas plus pour moi, je l'avoue, que pour la religieuse qui vient de s'exprimer, le sacerdoce féminin ne fait gravement problème. Personnellement, l'image du prétrehomme me convient; mais, en même temps, je suis consciente qu'il s'agit là d'un phénomène d'abord d'ordre psychologique, ou, tout bonnement, sexuel: image paternelle et virile de l'autorité, de la force, de la sécurité... image qui ne s'inscrit pas nécessairement dans la réalité... mais image «rassurante tout de même... mais image «rassurante tout de même» Cette confidence me donne la liberté de m'exprimer ici avec un détachement per-sonnel suffisant pour que mon argumen-tation ne puisse être taxée ni de réaction, ni de revendication personnelle, ce qui est

important.
D'ailleurs, il ne s'agit nullement de moi ici, ni de nous toutes, qui sommes assez in-

# A vous qui avez la foi chevillée au corps

C'est à vous que je pense... à vous dont je connais la foi... une foi si grande... si rayonnante... si fidèle... si active... si convaincante..

convaincante...

A vous qui travaillez à la plus grande gloire de Dieu depuis 30... 40... 50 ans; à vous qui maintenez la vie de l'Eglise dans des règions perdues; qui consolez, qui soignez, qui entendez mille « confessions » et accompagnez des mourants jusqu' au dernier soupir, qui prêchez... qui baptisez certainement... « compa il vous est dissible de tainement - comme il vous est loisible de le faire dans certains cas de grande ur le faire dans certains cas de grande ur-gence — à vous, qui distribuez le Corps du Seigneur là où il ne parviendrait plus si vous n'y restiez, à vous... qui faites tout... sauf consacrer ces hosties et absoudre au nom de Jésus.

C'est à vous que je pense... et, connaissant votre foi, votre vie, je ne puis m'empêcher d'être ébranlée. Alors — bier que respectiu de telebranie. Anois — ben que respectueuse de la décision de Paul VI — je ne puis qu'élever la voix... en votre nom... à votre place. Car vous, vous ne direz rien. Ressentant douloureusement tout cela, vous le garderez dans votre cœur, vous el garderez dans votre cœur, vous offrirez votre souffrance comme Jésus a offert la sienne au jardin de Gethsémani... et vous continuerez vail-lamment votre chemin. Car vous avez la foi chevillée au corps!

sommes même jamais posée. Mais, il en est d'autres... et j'en connais... que la Dé-claration de la Congrégation pour la doc-trine de la foi navrera. Et moi, c'est leur trine de la foi navera. Et moi, c'est leur chagrin qui me navre. Je ne puis me déso-lidariser d'elles. D'autant que les raisons données n'apparaissent pas suffisamment convaincantes. Bien sûr, une telle Déclaration fera autorité et nous nous y plierons inconditionnellement. Mais le meilleur des places le raislature des Marce en traits des neconditionnellement. Mais ir mellieur des Pères, la mellieure des Mères ont pris, par-fois, des décisions dont l'intransigeance et la rigueur ont surpris et sur lesquelles ils sont parfois revenus... Et le plus respec-tueux des enfants, le plus obéissant, n'a-t-il pas le droit de chercher à comprendre, le il pas le droit de chercher a comprendre, le droit de poser des questions, le droit, à la limite, de ne pouvoir se satisfaire des réponses? L'Eglise elle-même, n'a-t-elle pas modifié, au cours des âges, plus d'un de ses canons disciplinaires? Doit-on considérer comme définitive, la prise de considerer comme définitive, la prise de toute la recherche théologique déjà entreprise sur unels suiet recherche d'ailleure prise sur un tel sujet... recherche d'ailleurs souvent encouragée par le Vatican?

#### De paragraphe en paragraphe...

Si nous lisons attentivement le document, quelques points nous paraissent déjà réfutables au niveau du simple bon sens et, n'étant pas théologienne, ce sont ces points que nous aimerions reprendre un à un, étant bien entendu que nous ne faisons ici que poser des questions et de-meurons ouverte à toute réponse auto-

Lorsque le document relève, par exem-Lorsque le document releve, par exem-ple, (p. 4, 2e paragr.) que déjà certaines femmes «sont appelées à participer aux instances de réflexion pastorale» et que «le Siège Apostolique a fait prendre place à des femmes dans certains de ces orga-nismes de travail «on peut se demander pourquel résidément aux entre inécessions. pourquoi, précisément, aux seules instan-ces de réflexion — jamais de décision — et pourquoi à «certains» organismes seu-lement? Dans une famille bien constituée, ce ne saurait plus être, actuellement, le cas; et cela modifie singulièrement les choses.

Parlant des innombrables études déjà Parlant des minomorades etudes deja faites sur le sujet, le document relève (p. 5, ler paragr.) qu'«il s'agit-là d'un débat sur lequel la théologie classique ne s'est guère attardée» ef que, de ce fait, «l'argumenta-tion actuelle risque de négliger les élé-ments essentiels». N'en va-t-il pas de

même - toujours et par définition meme — toujours et par deminion — pour nombre de questions que la théologie classique n'a pas pu aborder dans la me-sure où elles n'affleuraient pas encore la conscience collective, ou qu'elles étaient tout bonnement inconnues. Il est clair que la question feminie se

pose actuellement, d'une manière totalepose actuellement, a une manner totale-ment différente que par le passé. La théo-logie ne doit pas moins apporter des ré-ponses dans d'autres domaines que les connaissances ont aujourd'hui boule-versées: (place de l'homme dans son envi-ronnement naturel, ênergie nucléaire, greffes d'organes, contraception, etc.)

S'il faut nécessairement un précédent our entériner toute action, il n'y aura janais de pratique nouvelle; nous sommes lès lors en plein cercle vicieux.

Reprenant l'historique d'un tel refus, le

document ajoute, un peu plus loin, après avoir cité la tradition d'antioche et de l'Egypte (p. 6, 1er paragr.) que «la même conviction anime la théologie médiévale». convectoriame la diversige intervates.

On est alors tout de même tenté de répondre que nous ne sommes plus au Moyen-Age; et, lorsqu'il précise encore que, «depuis lors et jusqu'à notre époque on peut dire que la question n'a plus été soulevée, car la pratique a bénéficié d'une posses-

car la pratique a onenicie d'une posses-sion pacifique et universelle», on est aussi tenté d'ajouter que d'autres pratiques — qui s'avèrent de nos jours impensables — ont longtemps bénéficié de la même atti-tude: guerre «Sainte», Inquisition, «pri-vilèges» ecclésiastiques, etc.

Jésus, dit-on, n'a pas appelé de femmes à participer à la Cène (p. 6, 2e paragr.) ...Mais cette simple «absence», est-elle uraiment la preuve d'une intention délibérée? Comme le dit Rosemary Rudeliberee? Comme le dit Rosemary Ruether («Les Femmes et le sacerdoce»
Concilium No 111, p. 42) «c'est tirer du
silence un argument douteux». Il convient
en effet de rappeler ici que déjà la femme
juive n'accédait pas au sanctuaire en raison de son «impureté»; que cette même
«impureté» fut le motif principal évoque
pour supprimer (entre les Ile et IVe siècle)
la fonction de diaconesse et que les femmes laïques n'ont nas toujeurs eu accès à la fonction de diaconesse et que les rem-mes laïques n'ont pas toujours eu accès à l'Eucharistie pour des raisons analogues. On ne conçoit plus, de nos jours, un pareil ostracisme... Pourtant, il en demeure ap-paremment quelque chose! Lorsque le prêtre agit, il le fait, selon la

théologie catholique, «in persona Chris-ti», tenant le rôle du Christ. Et cependant, u», tenan te rote du Christ. Et cependant, la formule liturgique ne laissé subsister aucun doute (à qui sait se montrer quelque peu attentif): il n'est plus, au moment de la consécration des Espèces, qu'un humble intermédiaire s'effaçant devant son Sejenur à qui il s'adresse en disant «consacre Toi-même ces offrandes». Et, dès lors gneur a qui il s'adresse en disant «consa-cre Toi-même ces offrandes». Et, dès lors que c'est Dieu Lui-même qui consacre, où est l'importance de l'intermédiaire? S'il est évident que l'Alliance revêt, dès l'Ancien-Testament, la forme d'un

# Depuis le 27 janvier...

Moi, femme heureuse, qui n'ai personnellement rien à revendiquer, je me sens

- de la femme portée sur une liste électorale et biffée systématiquement par les élec-
- de l'ouvrière dont le salaire représente le 60 % de celui de son collègue masculin, de la fillette à qui des parents trop traditionnalistes refusent une formation égale à celle de son frère,
- et aujourd'hui plus que jamais de Sœur Valentine Buisseret et de toutes ses semblaet aquirer uni pusque jainais de secur varientie Busseret et de toutes ses sembla-bles qui ont souhaité ardemment pouvoir accéder au sacerdoce et qui se le voient, une fois de plus, refusé. Quoque protestante, je me sens proche d'elles; comme elles, je suis triste et ne com-nede acc

# Prises de position ici et là

La section française du mouvement international FEMMES ET HOMMES DANS L'EGLISE déclare, dans un commentaire sévère du récent document romain sur la non-admission des femmes au sacerdoce, qu'elle ne peut accepter le refus pur et simple qui est opposé au presbytérat de la femme ni les raisons et la signification qui en sont données, qu'elle qualifie de théologiquement contesta-

bles. Déduire de l'attitude de Jésus qu'il a manifesté sa volonté d'exclure les femmes Transforme dans un contexte où elles ne se posaient Deauire de l'attitude de Jesus qu'il a manifeste sa voonne à excuire les femmes des ministères, c'est poser nos questions dans un contexte où elles ne se posaient pas... Qui oserait soutenir qu'en 1977 Jésus écarterait les femmes du groupe des Douze? Considèrer que dans les actes essentiels de l'Alliance seul un homme peut joure le rôle du Christ, être signe de sa présence, c'est réintroduire la sexualité là où elle n'a que faire. Ce n'est pas parce qu'il est du sexe masculin que Jésus nous sauve, c'est parce qu'il a pris notre humanité, qui englobe les femmes comme les hommes.

les hommes.

Le groupe, enfin, souhaite qu'on approfondisse le sens de l'épiscopat et du presbytérat, qu'on redécouvre la situation originale du prêtre dans la communauté des baptisés, ceci, dans un dialogue authentique où clercs et laics, femmes et hommes seront à égalité au niveau des délibérations et des décisions. (LE MONDE, 10.11.77).

Les CATHOLIQUES AMÉRICAINES ont exprimé leur déception après la publication par le Vatican d'un document affirmant que les femmes ne peuvent pas être ordonnées prêtres, mais ont affirmé qu'elles poursuivaient leurs efforts pour faire changer cette régle. « Ce n'est que l'obscurité qui précède l'aube », a dé-claré Seur Margaret Elen Traxler, membre du conseil exécutif de la coalition posteronde de revienues en présiente.

nationale des religieuses américaines.

De son côté, l'EVEQUE MICHAEL McAULIFFE du Montana, qui préside un comité américain d'évêques sur le rôle des femmes dans l'Eglise, a affirmé que les avocats de l'ordination des femmes continueront d'essayer de trouver les moyens de parvenir à ce but. (24 HEURES, 29.1.77).

Une centaine d'ETUDIANTS ET ETUDIANTES EN THÉOLOGIE de Une centaine à LIUDIANIS ET ETUDIANIES EN THEOLOGIE de l'Université de Fribourg et de la Faculté de théologie de Lucerne ont fait connaître leur point de vue sur le récent document de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Les étudiants émettent des doutes sur les moitfs invoqués pour justifier l'exclusion des femmes de la prêtrise. A leurs yeux, cette restriction se base sur une interprétation unilatérale de la tradition de l'Eglise et les arguments théologiques avancés ne paraissent pas contraignants. Les étudiants invitent l'autorité ecclésiastique à prendre une position qui laisse

davantage de place au développement des ministères féminins, sacerdoce inclus. Considérant le document romain comme une invitation à la recherche et non Consucerant le document romain comme une invitation à la recinercie et noir comme une décision définitive, les étudiants souhaitent que la discussion sur cette question pastorale d'actualité ne trouve pas ainsi une fin brutale. (ATS début fé vrier 77).

Le Professeur CLAUDE BRIDEL, de la Faculté de théologie de l'Université

Le Professeur CLAUDE BRIDEL, ale la Faculté al theologie de l'Université de Lausanne, a commenté la portée excuménique de la décision romaine, à la démande du Service de presse protestant. Citons la fin de sa déclaration:

Le Nouveau Testament ne donne jamais aucune portée sacerdotale à la masculinité de Jésus, car c'est son humanité qui est le lieu où se joue notre salut. (...)

Nous pensons avec une affection fraiernelle à nos amis catholiques, théologiens et laics, que la déclaration de Rome atteint en plein élan. Nous restons ensemble dans l'attente de nouveaux chemins vers la pleine unité dont nous connais-sons déjà tant de richesses. (24 HEURES, 3.II.77).

mystère nuptial (p. 13, dernier paragr.) peut-on attribuer à cette union une valeur autre que symbolique. Le Christ n'a-t-il pas dit d'interpréter sa Parole selon l'esprit et non selon la lettre... et si l'Eglise est «une société différente des autres sociétés» (p. 16, 3e paragr.), doit-elle, dés lors, demeurer proprement «sexuée»? Et pourqueil le texte, aux Gallete, fexte pourquoi le texte aux Galates, texte si beau et si véritablement prophétique (Gal. III 28): «Il n'y a plus ni homme ni femme: vous n'êtes tous qu'un en Christ Jésus» ne concernerait-il pas, précisément, aussi le

Le sacerdoce, bien sûr, n'est conféré ni Le sacerdoce, bien sur, n'est contere in pour l'honneur, ni pour l'avantage de celui qui le reçoit, mais pour le seul service (p. 16 et 17). Pourtant, si l'on consulte ne serait-ce que le «Dictionnaire de la foi chrétienne» paru aux Editions du Cerf en 1000. 1968, on y constate avec étonnement sous le mot sacerdoce «fonction de ceux qui ont le privilège du sacré», et plus loin, le ont le privilege du sacre», et plus ioni, le terme est encore associé à la notion d'«an-ciens», de «notables», de «dignité»... les sacerdoces de l'évêque et du simple prêtre ont valeur hiérarchique de «premier» et de «second» rang; il y a donc bien, ne serait-ce que sur le plan culturel, des notions de valeur différente. Pourtant, Jésus avait bien dit (Mat. 23): «Pour vous, ne vous faites pas appeler «Rabbi»; car vous n'avez qu'un maître et vous êtes tous frères. Ne donnez à personne sur la terre le nom de «Père», car vous n'avez qu'un père, le Père céleste. Ne vous faites pas

non plus appeler «Docteurs», car vous n'avez qu'un Docteur, le Christ.» S'Il faut suivre l'exemple de Jésus, n'est-ce pas aussi sur des paroles de cet ordre?

Bien sûr, enfin, s'il ne s'agit que d'un «attrait» (p. 17, 2e paragr.), l'attrait des femmes pour le sacerdoce ne constitue pas, en soi, une vocation. Mais à supposer que ce puisse être un appel véritable... et qui peut en juger... car «vocation» vient bien du latin «vocare» qui signifie «appeler»... Sur le plan de la Grâce, ce n'est pas nous qui choisissons; c'est le Christ I I nous l'a clairement exprimé d'ailleurs: «Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisi et institué» (Jean 15). Or si Jésus, au temps de son ministère moi qui vous ai choisi et institue» (Jean 15). Or si Jésus, au temps de son ministère terrestre, a appelé «ceux qu'il voulait», (Mat. III. 13.) il est évident qu'il continue de même aujourd'hui, au temps de Son ministère éternel. En aucune façon, en tous cas, le sexe ne peut être donné comme garant de la pureté d'une vocation.

Il faut bien le dire, en conclusion, rien ne convainc à l'évidence dans les raisons évoquées par le document. Mais l'autorité de l'Eglise étant, en la matière, le seul juge, la présente Déclaration aura force de loi pour aujourd'hui et pour l'avenir immédiat. Nous nous plierons — cela va sans dire — à ses décisions... mais sans très bien comprendre l'opportunité d'un tel document.

M. Jost (février 77)

#### L'accession des femmes au ministère

Le 27 janvier, Rome a rendu publique une décision de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, décision approuvée en octobre dernier par le Pape: les femmes n'auront toujours pas accès au sacerdoce ministériel. Nous ne saurions rester silencieuses devant cette porte fermée d'un nouveau tour de clé et nous avons préparé, à ce sujet, tout un dossier avec la collaboration du journal VIVRE.